

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/05/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 20

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation
21/05/2024Date d'affichage
21/05/2024Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..

et publication du :

..../..

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme ROCHAIS Marie-Odile donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme YVAI NURDIN Adeline

Etai(ent) absent(s) :**Etai(ent) excusé(s) :**

Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMET Anne-Claude, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, M. HERITEAU Antoine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LUMINEAU Catherine

Numéro interne de l'acte : D14_05_2024**Objet : D14_05_2024 DEMANDE DE SUBVENTION DEPOSEE PAR L'ECOLE DE DANSE DE LES CHATELLIERS-CHATEAUMUR**

Les élus de la Commission « Acteurs économiques et associations » ont travaillé sur la demande de subvention faite par l'école de danse de Les Châtelliers-Châteaumur lors de la réunion de la commission du 14 mai 2024. En raison d'un changement de bureau, le dossier n'avait pas pu être transmis en début d'année.

L'association « L'école de danse de Les Châtelliers-Châteaumur » a procédé à une demande de subvention d'un montant de 600,00 €.

Objet de la demande de subvention :

- Couverture des frais nécessaires aux galas : costumes et accessoires et présence d'un intermittent pour les répétitions et les galas

Les élus de la Commission proposent le versement d'une subvention d'un montant de : 822,04 €.

(Association sportive : application du forfait communal :

- 11,26 €/licencié (ou adhérent) domicilié sur la Commune pour les associations Sèvremontaines,
- Et 9,01 €/licencié (ou adhérent) domicilié sur la Commune pour les associations hors Sèvremont.)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission et de verser une subvention à l'association "L'école de danse de Les Châtelliers-Châteaumur" d'un montant de 822,04 €.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Catherine LUMINEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY